

22°) RATIFICATION de DIVERS MARCHES passés avec la S.E.G.E.F.O.M. et des devis estimatifs.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier divers marchés passés avec la S.E.G.E.F.O.M. pour construction de classes mobiles et d'approuver les devis estimatifs qui y sont joints:

- 1°) Marché de gré à gré du 8 Juillet 1959 approuvé le 24 Juillet 1959 pour travaux de maçonnerie de 4 classes type "ECLAIR" à Montgaillard pour un montant de 1.377.484.-
- 2°) Marché de gré à gré du 19 Juin 1959 approuvé le 7 Juillet 1959 pour travaux de maçonnerie de 4 classes type "ECLAIR" à l'Ecole Centrale pour un montant de 1.264.176.-
- 3°) Marché de gré à gré du 16 Juillet 1959 pour travaux de maçonnerie de 2 classes type "ECLAIR" à Moufia pour un montant de ... 819.940.-
- 4°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 23 Septembre 1960 pour travaux de maçonnerie de deux classes à Montgaillard pour un montant de 990.589.-
- 5°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 23 Septembre 1960 pour travaux de peinture et de vitrerie de deux classes à Montgaillard pour un montant de 170.739.-
- 6°) Marché de gré à gré du 20 Septembre 1960 approuvé le 28 Novembre 1960 pour l'aménagement de 6 classes provisoires à Sainte-Clotilde pour un montant de 836.324.-
- 7°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 23 Septembre 1960 pour peinture et vitrerie de 4 classes à la Montagne pour un montant de 336.573.-
- 8°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 27 Septembre 1960 pour travaux de maçonnerie de 4 classes à la Montagne pour un montant de 1.353.683.-
- 9°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 23 Septembre 1960 pour travaux de peinture et de vitrerie de deux classes à la Bretagne et de 2 classes à Ste-Clotilde pour un montant de 341.478.-
- 10°) Marché de gré à gré du 21 Septembre 1960 approuvé le 23 Septembre 1960 pour travaux de maçonnerie de 2 classes à la Bretagne et de 2 classes à Ste-Clotilde pour 1.587.719.-
- 11°) Marché de gré à gré du 6 Septembre 1960 approuvé le 3 Octobre 1960 pour travaux de maçonnerie, de support, transport et montage des éléments préfabriqués (2 classes) provisoires au groupe scolaire du Dator pour un montant de 741.167.-

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.